

Accomplir



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Le mensuel des réussites des élèves et du personnel de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Publireportage

Réalise
des
PROJETS
d'AVENIR!

Votre enfant aura 5 ans avant le 1^{er} octobre 2008 ?

Si vous répondez positivement à cette question, l'inscrire dans une des écoles de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy est un choix judicieux.

Inscrire son enfant à la maternelle est un geste important pour tous les parents et les petits qui prendront le chemin de l'école à la rentrée scolaire 2008-2009. L'expression « entrer à la maternelle » demeure dans le vocabulaire des gens, même si depuis quelques années le nouveau programme a fait naître l'appellation « préscolaire ».



Prendre soin de ses choses est un volet important des compétences que votre enfant doit développer. Il aimera aussi se faire dire ce qu'il fait de bien. Trouver des occasions pour le faire dessiner souvent et bricoler avec de la colle, des ciseaux, du carton et du papier.

Écouter et demander à votre enfant ce qu'il aime et ce qu'il n'aime pas vous permettra de démystifier ses craintes et mieux connaître ses goûts.

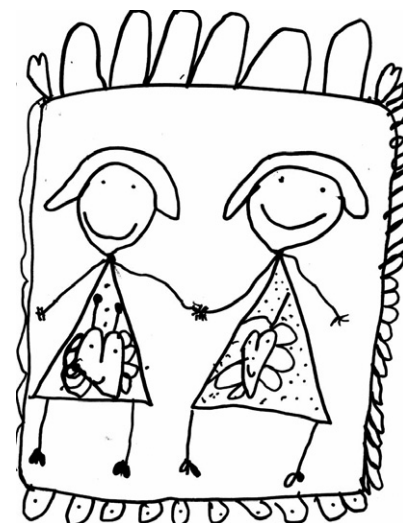
Pour un adulte, tous ces petits gestes sont si simples, mais parfois si compliqués pour un enfant !



La Commission scolaire offre le programme Passe-Partout

Si votre enfant a 4 ans et que vous pensez qu'un accompagnement plus spécifique est nécessaire pour cheminer avec lui vers le préscolaire, le programme Passe-Partout est là pour vous, suivant des conditions d'admission.

Des activités d'éveil et de stimulation adaptées aux besoins des enfants ont lieu à l'école à une fréquence d'environ une demi-journée par semaine à compter de la fin septembre. Il développera une meilleure connaissance de soi et vivra une intégration à l'école.



Pour accompagner leur enfant, les parents acceptent de le transporter et de participer à quelques rencontres à l'école où il sera question de communication entre parents et enfants, de discipline, d'encadrement et de passage au préscolaire. Les parents pourront ainsi établir une relation significative avec leur enfant, favoriser son développement, participer, avec d'autres parents, à des activités et des conférences et se reconnaître comme principaux responsables dans l'éducation de leur enfant.

Le programme Passe-Partout est offert aux écoles Saint-Charles à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, de la Solidarité à Saint-Narcisse, de la Source à Saint-Maurice, Madeleine-De Verchères à Sainte-Anne-de-la-Pérade et de Pointe-du-Lac.

POUR CONNAÎTRE LES PÉRIODES D'INSCRIPTION «2008-2009» AU PRÉSCOLAIRE, ET POUR LE PROGRAMME PASSE-PARTOUT, TÉLÉPHONER À L'ÉCOLE DE VOTRE QUARTIER OU CONSULTER LA PAGE WEB DE LA COMMISSION SCOLAIRE

www.csduroy.qc.ca

En attendant d'aller à la maternelle... Comment accompagner mon enfant ?

Plusieurs mois s'écouleront avant cette fameuse rentrée au préscolaire. Des gestes de tous les jours peuvent devenir des activités stimulantes et amusantes pour votre enfant : lui apprendre de nouveaux mots, aller à la bibliothèque, raconter des histoires, écouter de la musique, faire des activités physiques, courir, glisser. Connait-il le nom de la rue où il habite, le nom des couleurs, de certains légumes et fruits?

